

Pour agir et les faire reculer, passer de l'inquiétude à la colère !

Judi 9 mai, les agentes et agents de la DGFIP comme l'ensemble des fonctionnaires étaient appelés par les 9 organisations syndicales de la Fonction Publique à être en grève et dans la rue contre le projet de loi dit de «transformation» de la Fonction Publique. Une nouvelle fois, les agentes et agents de la DGFIP se sont fortement mobilisés puisqu'1 agent.e sur 4 était en grève. A Paris, les agentes et agents de la DRFIP ont répondu également massivement présents puisqu'ils étaient 30% en grève.

Ce projet de loi, qui est discuté depuis le 13 mai à l'Assemblée Nationale, permettra à la fois : de détruire les services publics dans leur ensemble ; casser le statut de la Fonction Publique ; imposer à toutes et tous la mobilité forcée et, en détruisant les instances de représentations des personnels (CAP, fusion CT/CHSCT), empêcher l'ensemble des agentes et agents de se défendre et faire valoir leurs droits.

Dans ce contexte, les annonces de notre ministre Gérald Darmanin le 8 mai au Parisien, indiquant qu'il allait «proposer au Premier Ministre de déplacer des services de la DGFIP, soit environ 3000 agents, en région et notamment en ruralité», doivent nous inquiéter fortement tant sur notre avenir professionnel que personnel. Mais elles doivent surtout nous mettre en colère. Car nous le voyons, nous ne sommes pour ce gouvernement que des pions que l'on peut déplacer à sa guise. Et si nous ne voulons pas suivre ? La réponse se trouve dans le projet de loi de «transformation» de la fonction publique : ce sera «dégage» ! Ne pensez surtout pas que cela permettra de faciliter les mutations car la destination ne sera pas choisie par les agentes et agents mais bel et bien par la DGFIP.

On le voit, la DGFIP est particulièrement ciblée par ce gouvernement : aux suppressions d'emplois et aux restructurations de services s'ajouteront des externalisations de missions. Loin de reconquérir les territoires, les projets gouvernementaux éloigneront davantage les services des Finances publiques de la population. Avec des dégâts humains considérables tant pour les agent.es, qui seront amenés à travailler plus loin de chez eux et dans de moins bonnes conditions, que pour les usagers qui verront les services s'éloigner.

**Face à tous ces projets mortifères,
nous n'avons pas dit notre dernier
mot ! Celles et ceux qui luttent ne sont
pas sûrs de gagner mais celles et ceux
qui ne luttent pas ont déjà perdu !**

Coup de Griffes

Non mais allo quoi ...

Faute de locaux et d'espaces adéquats sur le site de Paganini dans le 20ème qui regroupe, rappelons-le, 600 agent.es, beaucoup de collègues sont obligés, lorsqu'ils reçoivent un appel privé ou doivent passer un coup de fil personnel, de sortir téléphoner dans le couloir pour ne pas perturber leur collectif de travail..

Au 5ème étage un chef de Pôle s'est retrouvé incommodé par ces appels passés du couloir. On aurait pu croire qu'il s'indignerait courageusement des mauvaises conditions de travail à Paganini et réclamerait une meilleure isolation phonique des bureaux ou l'implantation de locaux sociaux à chaque étage ... Mais que nenni ! Ce chef de pôle a fait un choix bien différent : il a fait placarder des affiches insultantes, infantilisantes accusatrices digne d'un chefaillon de colonie de vacances pour interdire les agentes et agents de téléphoner dans les espaces de circulation. Ainsi pouvait-on lire sur des affiches :

«Scoop ou rappel : ce couloir est un espace de travail et non un déambulateur téléphonique, veuillez par conséquent tenir dorénavant vos conférences : mise à jour des listes de courses, cadeaux, compte rendus de weekends, de sorties diverses ...».

Tous les messages étaient empreints de cette arrogance très professorale (qui en dit généralement long sur les qualités humaines de son auteur) mais il est vrai toutefois que ce responsable, disposant d'un bureau privatif, ne doit pas se représenter les difficultés rencontrées par les agent.es contraint.es de devoir gérer certaines contingences domestiques ou personnelles depuis un vulgaire lieu de passage !

Comment voulez-vous que je m'y retrouve avec la géographie revistée parisienne? J'avais pourtant supprimé des arrondissements entiers mais les GPS ne sont pas à jour !!



Compte rendu du Comité Technique Local du 30/04/2019

Le CTL (deuxième convocation) avait pour ordre du jour les bilans des campagnes déclaratives et d'avis 2018, ainsi que l'organisation de la campagne IR 2019. Étaient présents comme organisations syndicales : Solidaires Finances Publiques, FO et la CFDT.

Pour Solidaires Finances Publiques, ces campagnes déjà fortement impactées par la mise en place du PAS et la réforme de la TH, ainsi que par les annonces de notre ministre ajoutant à la confusion (fin de la déclaration de revenus obligatoire, suppression de la redevance audiovisuelle), interviennent dans un contexte déjà largement dégradé par les attaques à l'encontre de la DGFIP, toujours au détriment des agentes et agents et du service public.



Accueil

Depuis le 01/01/2019, les protocoles entre services d'un même site sont abandonnés, chaque SIP participant à l'accueil en fonction de ses effectifs réels présents.

Malgré une légère baisse en 2018, les flux d'accueil physique sont restés très soutenus (229 712 usagers comptabilisés contre 248 991 en 2017), et marqués par une hausse de près de 20 % de l'accueil pendant la « campagne internet » (62 241 usagers contre 52 657 en 2017). L'accueil en ligne (balfus et E-contact) explose, nécessitant des renforts et organisations spécifiques pour cette tâche. Solidaires Finances Publiques demande à ce que nous soit communiqué le bilan de l'accueil site par site, et qu'un comptage du pré-accueil (voltige) soit effectué car l'ensemble des usagers qui viennent dans nos services ne sont pas comptabilisés ce qui permet à la direction de nous faire croire qu'il y a de moins en moins d'usagers dans nos services.

Solidaires Finances Publiques s'est aussi fortement inquiété du non respect de la confidentialité des usagers venant remplir leur déclaration sur les postes en libre-service. Sur de nombreux sites, ces postes sont situés dans les hall d'accueil des Centres des Finances Publiques, sans aucune séparation visuelle.

Faute de moyens humains, la mise en place des pôles téléphoniques (qui permettaient aux agentes et agents de se concentrer notamment sur l'émission accélérée) est abandonnée en 2019 dans la majorité des SIP parisiens. Les premières remontées pour la campagne en cours confirment une grande affluence à l'accueil, beaucoup de questions et problématiques portant sur les nouveautés. Malgré les efforts de la DRFiP Paris et en particulier du travail gigantesque de la division des particuliers (réunion de campagne et fiches pratiques élaborées et mises en place par ses soins), Solidaires Finances Publiques ne peut que dénoncer une formation et une information des agentes et agents non adaptées aux enjeux et à la complexité des réformes, ne permettant pas leur correcte appréhension.

Suite à notre interpellation sur l'absence de prise en compte prioritaire des personnes handicapées dans certains sites, la Direction s'engage à sensibiliser et à attirer de nouveau l'attention des chefs de service sur ce sujet, et réfléchira notamment à notre proposition d'affichage prioritaire systématique.

Émission accélérée et campagne des avis

La Direction partage le constat de Solidaires Finances Publiques sur l'allongement de la durée de la campagne. L'adaptation de la déclaration dans le cadre du PAS et du CIMR complexifie tant la déclaration que les travaux de saisies. Contrairement à l'affichage ministériel, la télédéclaration n'allège pas les travaux mais trans-

fère les tâches de saisie vers celles de retraitement.

Solidaires Finances Publiques a sollicité la transmission du bilan des retraitements gestpart qui concerneraient 3 à 5 % des télé-déclarations, ainsi qu'un comparatif en nombre et en droits entre l'ISF en 2017 et l'IFI en 2018.

En réponse à nos interrogations, la Direction nous indique qu'à l'ouverture de la campagne de relance, Paris comptait 100 000 défaillants, soit un peu plus de 7 % des foyers fiscaux. Aucun bilan n'a été établi sur l'impact de la note dite « Mariel » (validation des DPR non imposables par les services lors de défaillance déclarative, pour éviter l'application d'un taux neutre), si ce n'est qu'elle a été appliquée de manière différenciée dans les services.

En raison des anomalies dans les déclarations sociales nominatives, la relance amiable n'a pu être effectuée en 2018. La communication tardive en pleine campagne IR de la liste des 70 000 contribuables parisiens concernés, ainsi que le délai restreint pour la traiter, ont conduit la Direction à confier cette mission à la Division des particuliers (déjà très sollicitée), la réussite de l'émission accélérée étant un enjeu majeur pour les usagers suite à la mise en place du PAS (actualisation des taux).

Ainsi, malgré les enjeux de la DRFiP Paris, qui compte près de 1,4 millions de foyers fiscaux et concentre 20 % des dossiers à forts enjeux, il faut encore une fois faire toujours plus avec toujours moins ! Solidaires Finances Publiques se félicite toutefois que suite à nos multiples interpellations, la Direction appelle l'attention des services sur la question des domiciliations incertaines. Nous resterons toutefois particulièrement vigilants sur ce point, parfois sujet à des interprétations voire à des dérives inacceptables (non saisie des déclarations de personnes étrangères, demandes abusives de documents tels que titres de séjours ou fiches de paie).

Mobilisation des autres services et moyens

Les PCRPs assurent l'accueil spécialisé relatif à l'IFI et, avec les brigades, participent à la campagne à hauteur d'une à deux demi-journées.

Solidaires Finances Publiques interpelle de nouveau la direction sur le positionnement des B stagiaires pendant leur formation pratique. Nous rappelons, encore une fois, que le stage pratique doit permettre d'appréhender l'intégralité des missions du SIP pour une prise de fonctions sereine, et non de pallier aux suppressions d'effectifs.

De même Solidaires Finances Publiques s'inquiète de l'affectation de services civiques sur des tâches nécessitant une habilitation. Nous demandons donc à la direction un rappel systématique des doctrines d'emplois.

Le contexte PAS couplé aux suppressions d'emplois, pour une campagne aussi complexe, a et va continuer d'avoir des répercussions importantes sur les usagers et les collègues. C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques a voté contre ces bilans et l'organisation de la campagne à venir, les moyens ne nous semblant pas à la hauteur des enjeux de ces campagnes particulières.

Grève du 9 mai 2019

Solidaires Finances Publiques Paris est dans la place !



30 % de grévistes à la DRFIP 75 !

Nous n'avons pas dit notre dernier mot !

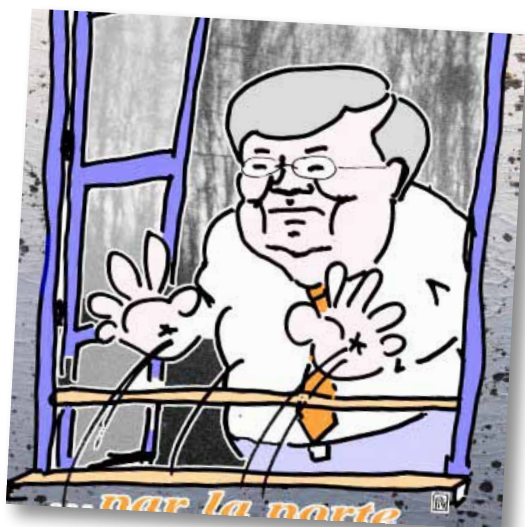
	Catégorie A+ (1) Cadres supérieurs			Catégorie A Inspecteurs seulement			Catégorie B			Catégorie C			TOTAUX		
	Agents devant être présents	Nbre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nbre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nbre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nbre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nbre de grévistes	%
Direction	91	4	4,40	198	38	18,18	313	94	30,03	208	49	23,58	810	183	22,59
SIP - CDI - CDIF	83	5	7,04	114	34	29,82	415	191	43,81	501	208	41,52	1 093	428	39,18
SIE, SIP-SIE et PRS	55	1	1,82	70	19	27,14	411	156	37,96	306	92	30,07	842	268	31,83
Trésoreries	5	-	0,00	10	3	30,00	64	28	43,75	36	11	30,56	115	42	36,52
Brigades BCR, PCE, PCR, ICE	45	3	8,87	398	72	18,09	100	33	33,00	1	-	0,00	544	108	19,85
Service de Publicité Foncière	7	-	0,00	4	1	25,00	38	11	30,58	29	3	10,34	76	15	19,74
TOTAL	266	13	4,89	794	165	20,75	1 339	503	37,57	1 081	363	33,58	3 480	1 044	30,00



Procès France Télécom : un procès historique

A l'issue des ultimes recours des mises en examen, les juges viennent enfin de renvoyer en correctionnelle France Télécom et ses 3 principaux dirigeants de l'époque pour harcèlement moral, ainsi que quatre cadres supérieurs pour complicité.

Il y a neuf ans, la plainte de Sud Ptt (syndicat appartenant à notre union syndicale) contre Didier Lombard, Louis-Pierre Wénes et Olivier Barberot avait initié la procédure d'instruction.



Désormais toutes les organisations syndicales sont parties civiles dans ce procès que nous espérons exemplaire pour déterminer la responsabilité des employeurs sur la santé des salarié-es. Si nous regrettons que le motif d'homicide involontaire ne soit pas retenu, nous espérons un procès au plus vite pour qu'enfin puisse éclater au grand jour une politique menée dans l'intention de supprimer 22 000 emplois quel qu'en soit le prix humain. Après presque 10 ans d'attente, il est grand temps que les responsables répondent de leurs actes et paient !

Rappelons rapidement que précédemment à ces années noires, la gestion de France Télécom avait abouti à un endettement record de 69 milliards d'euros, notamment pour l'achat d'Orange. L'entreprise, auparavant service public, avait alors mis en place une politique de restructurations violentes pour satisfaire les marchés financiers. Didier Lombard, son patron alors, avait lâché en 2006 «je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte».

Ce management, d'une grande brutalité, a conduit à 22 400 suppressions d'emplois, des multiples mobilités forcées, et de nombreux suicides sans oublier les victimes de harcèlement moral.

Au-delà de la défense immédiate des conditions de travail, Sud Ptt avait alors décidé de porter plainte pour que l'entreprise et ses dirigeants ne restent pas impunis. En 2018, Sud Ptt continue de condamner cette politique de suppressions d'emplois à Orange où 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés.

L'ouverture du procès le lundi 6 mai a été l'occasion d'un rassemblement intersyndical, avec de nombreuses interventions, notamment de Solidaires.

Alors que les actionnaires réclament toujours plus de dividendes et donc mécaniquement de réduction de la masse salariale aux entreprises, que la fonction publique est menacée dans son ensemble par un objectif de 120 000 suppressions d'emploi, l'union syndicale solidaires espère une condamnation de ces méthodes et de ces violences pour empêcher que de tels drames ne se reproduisent à l'avenir.

Nos camarades de Sud PTT lancent à l'occasion du procès dit «Lombard» un site internet qui entend prolonger, au-delà des débats judiciaires. Vous y trouverez aussi bien dans «Histoire d'une crise» une frise chronologique des événements et des renvois vers différents documents qui relèvent d'éléments de faits (comme, par exemple, le PV de l'inspectrice du travail qui a donné lieu à l'ouverture de l'instruction judiciaire) ou de débats. Vous y trouverez aussi dans la partie Débats des prises positions et dans l'onglet Témoignages des récits sur les conséquences des méthodes managériales. <https://proceslombard.fr/>

**Assemblée générale annuelle
mardi 28 mai - 9 h 15**

*venez nombreuses
et nombreux ...*

**POUR
S'INFORMER...**

Le site internet : <http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>